

**Arrêté royal du 3 juillet 2020 relatif aux rétributions
auxquelles donnent lieu les prestations du Registre national
des personnes physiques (M.B. du 22 juillet 2020)**

Base: indice Santé 2013

	Tarifs	
	2024	2025
	Index op 31/12/2023	Index op 31/12/2024
	129,53	133,73
	€	€
Transactions réalisées par les communes (art. 2)	gratuit	gratis
Transactions réalisées par les autres utilisateurs du Registre national (art. 3)	0,1542	0,1592
Transactions réalisées par des instances habilitées à collecter et à effectuer des mises à jours dans le Registre national - forfait annuel (art. 4)	3.851,02	3.975,89
Transactions réalisées par les autorités publiques fédérales belges visées à l'article 5, § 1er, alinéa 1er, 1°, de la loi du 8 août 1983 (art. 5)	0,0593	0,0612
Rétribution forfaitaire annuelle pour les prestations effectuées au profit d'une autorité publique fédérale (art. 6)	1.423.667,34	1.469.829,64
Annexe à l'A.R.		
Nature des travaux		
1. Travaux de listes et de statistiques		
11. Liste d'habitants sur papier ou sur étiquettes		
- original (par page)	0,6338	0,6544
- prix minimum par travail et par commune	23,76	24,53
1.2. Statistique sur support papier		
1.2.1. Statistique relative à une seule commune		
- original (par page)	9,507	9,8153
- prix minimum	31,69	32,72
- prix maximum	475,35	490,76
1.2.2. Statistique relative à plusieurs communes (maximum = province)		
- original (par page)	9,507	9,8153
- prix minimum	95,07	98,15
- prix maximum	950,7	981,53
1.2.3. Autre travail		
Prix par temps d'utilisation de l'unité centrale et des périphériques – tarif horaire :	2.376,7400	2.453,8100
1.3. Echantillon (sondage)		
- extraction (par commune)	102,992	106,3315
- échantillon sondage (par dossier)	0,2376	0,2453

- prix maximum	15.844,93	16.358,70
1.4. Enregistrement sur support digital		
- par dossier individuel	0,1585	0,1636
- prix minimum	102,99	106,33
- prix maximum	15.844,93	16.358,70
2. Travaux spéciaux pour les communes affiliées (travaux standardisés fournis à des communes qui souscrivent un abonnement à cette fin).		
Remarque : l'adhésion par les communes, au début d'année, à une formule d'abonnement incluant au moins dix travaux périodiques donne lieu à une réduction de 10% du prix tarifaire.		
2.1. Liste des électeurs sur support papier		
- par page	0,6338	0,6544
- prix minimum	23,76	24,53
2.2. Liste des électeurs sur support digital (par commune)		
- par dossier	0,1267	0,1308
- prix minimum	102,99	106,33
- prix maximum	7.922,47	8.179,36
2.3. Candidats assesseurs		
- liste et étiquettes : par page :	0,6338	0,6544
- prix minimum	23,76	24,53
3. Prestations diverses		
3.1. Ecriture et essai de programmes : tarif horaire :	198,0617	204,4838
3.2. Tests effectués en vue de l'obtention d'une attestation d'agrément pour le raccordement au réseau du Registre national		
- dans les locaux du Registre national : tarif horaire	198,0617	204,4838
- en déplacement : tarif horaire	316,8986	327,174
3.3. Frais d'expédition : les frais réels d'expédition sont ajoutés aux rétributions prévues pour chaque travail.		
4. Travaux spécifiques sur support digital		
4.1. Fichier des noms et prénoms		
- première livraison	1.410,20	1.455,93
- mise à jour hebdomadaire : prix par an :	4.713,87	4.866,72
- mise à jour mensuelle: prix par an :	2.828,32	2.920,03
- mise à jour trimestrielle : prix par an :	1.885,55	1.946,69
4.2. Fichier des professions		
- première livraison	713,02	736,14
- mise à jour hebdomadaire : prix par an :	2.352,98	2.429,28
- mise à jour mensuelle : prix par an :	1.647,87	1.701,30
- mise à jour trimestrielle : prix par an :	1.315,12	1.357,76
4.3. Fichier des voies publiques		
- première livraison	1.885,55	1.946,69

- mise à jour hebdomadaire : prix par an :	5.656,65	5.840,07
- mise à jour mensuelle : prix par an :	3.058,07	3.157,23
- mise à jour trimestrielle : prix par an :	2.352,98	2.429,28
4.4. Fichier des communes, pays et postes diplomatiques	713,02	736,14
4.5. Table des codes pays et des communes ainsi que des relations entre les communes et leurs numéros postaux	713,02	736,14